

Séance extraordinaire du 14 novembre 2018

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 14^e jour de novembre deux mille dix-huit (14-11-2018) à 20 h au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
Mme Nancy Mignault, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

M. Jocelyn Isabelle, conseiller, est absent et à l'extérieur du territoire.

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à vingt heures (20 h) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 2. Embauche d'un chauffeur occasionnel – Déneigement, saison 2018-2019*
- 3. Travaux publics - Démission*
- 4. Autorisation - Appel de candidatures – Journalier classe 1 – Poste saisonnier à temps partiel*

Période de questions

- 5. Clôture de la séance*

2018-11-307

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 14 novembre 2018

2. Embauche d'un chauffeur occasionnel – Déneigement, saison 2018-2019

CONSIDÉRANT que la municipalité a adopté, par sa résolution numéro 2018-11-295, une liste de chauffeurs occasionnels pour effectuer le déneigement des rues pendant la saison hivernale 2018-2019;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire ajouter un chauffeur occasionnel à cette liste;

2018-11-308

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nancy Mignault et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès embauche M. Alain Rivard à titre de chauffeur occasionnel pour le déneigement, saison 2018-2019, et l'ajoute à la liste des chauffeurs occasionnels affectés au déneigement.

Il s'agit d'un poste occasionnel sur appel et la classification est « ouvrier spécialisé classe I (chauffeur) ». Cette classification inclut aussi la classe « journalier ». Advenant des besoins aux travaux publics en général, cet ajout à la liste des chauffeurs occasionnels pourra aussi être utilisé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Travaux publics - Démission

2018-11-309

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte, rétroactivement au 15 octobre 2018, la démission de monsieur Mario Désaulniers à titre de journalier classe 1 saisonnier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Autorisation - Appel de candidatures – Journalier classe 1 – Poste saisonnier à temps partiel

CONSIDÉRANT qu'en raison du départ de M. Mario Désaulniers, la municipalité a besoin d'embaucher un (1) journalier de classe 1 saisonnier à temps partiel pour occuper des tâches durant la saison estivale;

2018-11-310

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nancy Mignault, **appuyée** de Nicolas Gauthier, et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à annoncer les besoins d'embauche, à procéder, avec le comité d'embauche, aux entrevues nécessaires avec les candidat(e)s et à présenter les recommandations d'embauche au conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 20 h 04;
Fin : 20 h 04 (pas de question).

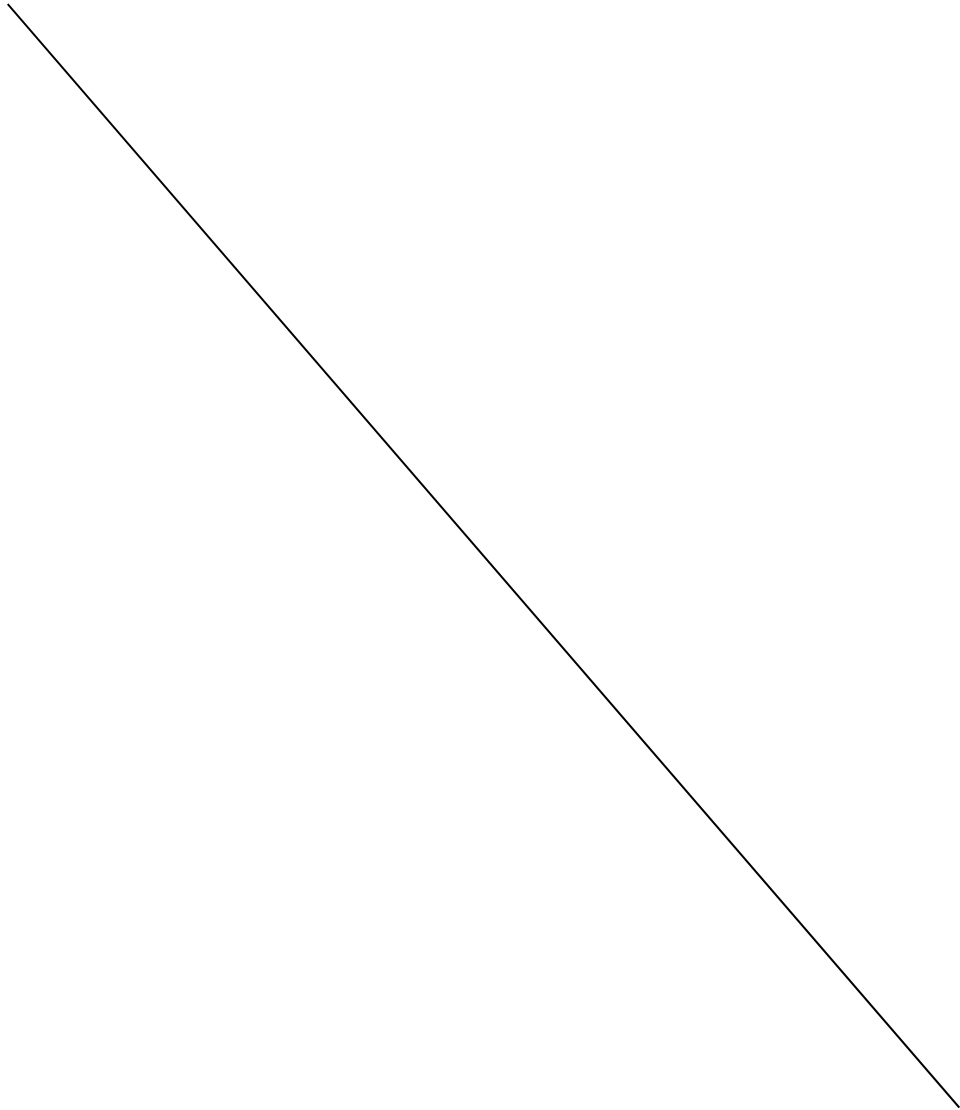
5. Clôture de la séance

2018-11-311

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que la séance soit levée à 20 h 04.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 14 novembre 2018



Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Robert Landry, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.